

Lausanne, le 8 avril 2005

38, rue Saint Sabin, 75011 Paris - France  
T : 00 33 (0)1 43 14 75 75 - F : 00 33 (0)1 43 14 75 99  
Email : [paris@fph.fr](mailto:paris@fph.fr)  
Chemin de Longeraie 9, 1006 Lausanne - Suisse  
T : 00 41 (0)21 342 50 10 - F : 00 41 (0)21 342 50 11  
Email : [lausanne@fph.ch](mailto:lausanne@fph.ch)  
Web : [www.fph.ch](http://www.fph.ch)

Objet : mise en débat par la fph d'une proposition de Charte constitutive pour l'Alliance

Cher(e)s ami(e)s et allié(e)s,

L'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire est née, en 1994, de l'engagement de personnes et d'institutions qui s'étaient reconnues dans la Plateforme pour un monde responsable et solidaire de décembre 1993. La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (fph) a suscité la création de cette Alliance et l'a soutenue de son mieux de 1994 à 2001, jusqu'à l'Assemblée mondiale de citoyens organisée à Lille en décembre 2001.

Malgré les difficultés rencontrées en chemin, nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait tous ensemble au cours de ces années. Le cercle des alliés s'est progressivement élargi à différentes régions du monde et à différents milieux socio-professionnels. De nombreuses rencontres ont tissé des liens d'amitié. Des méthodes de travail se sont inventées. Soixante cahiers de proposition, fruits de réflexions collectives, ont été rédigés et nombre d'entre eux sont traduits et diffusés en plusieurs langues. L'Assemblée mondiale de citoyens a été un moment, peut-être unique dans l'histoire, où le monde, dans sa diversité géographique, culturelle, sociale, s'est trouvé représenté dans un même lieu pour définir un Agenda et une Charte éthique commune.

La fondation s'était engagée à soutenir l'Alliance jusqu'à l'Assemblée mondiale. En 2002 et 2003 la fondation est entrée en «période sabbatique» pour faire le bilan de la décennie écoulée et définir ses orientations pour la période 2003-2010. Ces orientations, résumées dans la plaquette fph sont largement inspirées de ce que la fondation a appris et apporté à travers sa participation à l'aventure de l'Alliance. Elles sont le reflet des conclusions de l'Assemblée de Lille : priorité à la construction d'une communauté mondiale; importance des questions de gouvernance; promotion de la Charte des responsabilités humaines; appui à l'émergence d'alliances citoyennes.

Pendant cette période sabbatique, attachée à tirer les leçons du passé et à définir ses propres orientations, convaincue que le rôle de la fph au sein de l'Alliance était appelé à changer, la fondation n'a pas pris publiquement la parole sur l'avenir de l'Alliance.

Cette discrétion n'était pas un signe d'indifférence. Au contraire, le Conseil de fondation a été attentif aux débats qui avaient lieu pendant cette période entre les alliés, par exemple à travers le forum électronique que la fondation a soutenu. Il a examiné différentes options offertes, tant pour la deuxième étape de l'Alliance que pour le rôle de la fondation au sein de l'Alliance.

Nous pensons maintenant que le moment est venu de vous exposer notre position et de vous faire des propositions. C'est l'objet du présent courrier. Il comporte deux textes :

- Le premier texte s'intitule « *position de la fph sur la seconde étape de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire* ». Il résume les débats qui ont animé notre Conseil pendant la période sabbatique et en expose les conclusions.

- Le second texte s'intitule « *proposition de Charte constitutive, de dispositifs de travail et de calendrier de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire pour son étape 2004-2010* ». A partir des leçons tirées de la spécificité et des contradictions de cette forme nouvelle de réflexion et d'action collective que constitue l'Alliance, nous avons cherché à préciser sa nature, ses objectifs, son éthique et son mode de fonctionnement. Cette clarification nous paraît indispensable pour lui donner un nouvel élan. Nous attendons vos réactions à cette proposition avant fin mai 2005. Elles conditionneront la volonté de la fondation de poursuivre son appui à l'Alliance.

Dans l'attente nous vous prions de croire à nos sentiments amicaux.

Le Conseil de Fondation

**P.J. :**

- Plaquette Fph
- Charte constitutive de l'Alliance
- Position de la Fph sur la seconde étape de l'Alliance